

Première Conférence internationale sur la prévention des Urgences
Organisation Internationale pour l'aménagement des Urgences
Rome, 14 juin 2010

Allocution de Mme Aissata KANE, Représentante du Secrétaire Général de l'OCI
Délégation permanente de l'Organisation de la Conférence islamique à Genève

Monsieur le Président de l'OIAU,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques et des Agences de protection civile.
Chers participants,

Je voudrais tout d'abord adresser, au nom du SG de l'OCI, mes remerciements pour l'aimable invitation faite à l'OCI pour prendre part à cette première Conférence internationale sur la prévention des urgences.

Cette conférence sur les situations d'urgence est une rencontre importante pour réfléchir sur les mécanismes de prévention et de gestion de ces situations, résultant de plusieurs facteurs de risque à savoir : l'insécurité alimentaire et énergétique, les changements climatiques et aléas naturels, la dégradation de l'environnement, les crises économiques, sanitaires et politiques. Etc.

L'OCI a pris l'exacte mesure de l'ampleur des crises humanitaires recensées dans les différentes parties du monde. A cet égard, elle s'est dotée en 2008, au sein de son Secrétariat Général, d'une structure de planification et d'assistance humanitaire (ICHAD) pour répondre, selon les types d'intervention et l'urgence des situations, aux besoins humanitaires des populations en détresse.

Ainsi, elle a eu à intervenir, suite à la mobilisation de ses Etats membres, dans plusieurs situations d'urgence dans les pays musulmans pour apporter aide et assistance requise aux populations affectées et vulnérables.

Ainsi l'action humanitaire de l'OCI s'est mobilisée : soit pour gérer les problèmes des populations déplacées résultant de crises politiques (Pakistan, Darfour et Yémen), soit pour venir en aide à la population de Gaza sous embargo par l'envoi de caravanes humanitaires, soit pour faire face aux désastres naturels causés par les séismes (Indonésie) ou les inondations dévastatrices et pluies diluviennes (Burkina Faso, Comores), soit pour aider les populations nigériennes par la fourniture de stocks de céréales afin de lutter contre l'insécurité alimentaire qui sévit au Niger.

Cependant, l'engagement humanitaire de l'OCI va au delà de la gestion de situations d'urgence. En effet, elle s'est résolument engagée dans des programmes de reconstruction post crise pour pérenniser son action humanitaire. Ainsi, son intervention s'est centrée : en Afghanistan, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, en Bosnie-Herzégovine, dans le secteur des microcrédits pour les populations réfugiées, en Sierra Leone, pour soutenir la relance économique au sortir de 10 ans de guerre civile et enfin en Indonésie, par le lancement d'un programme de parrainage de 25.000 orphelins sur une période de 15 ans.

En guise de conclusion, je tiens à souligner l'importance des partenariats et cadres de coopération pour harmoniser les réponses aux situations d'urgence auxquelles la communauté internationale est confrontée. C'est dans cet esprit que l'OCI a signé divers accords de coopération et Mémoires d'entente avec les partenaires internationaux et ONG en vue de définir des stratégies concertées et complémentaires de gestion de crise.

Je vous remercie